



Village  
Saint-Célestin

510, rue Marquis  
Saint-Célestin (Québec)  
J0C 1G0

Téléphone : 819 229-3642  
Télécopieur : 819 229-1149  
Courriel : info@village-st-celestin.net  
[www.village-st-celestin.net](http://www.village-st-celestin.net)

## AVIS PUBLIC

### Aux contribuables du Village de Saint-Célestin

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière du Village de Saint-Célestin, que le Conseil municipal de ladite municipalité a adopté lors de l'assemblée extraordinaire tenue le 14 décembre 2020 le règlement portant le numéro 355.

---

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 355 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

---

Le présent règlement a pour objet de déléguer à la direction générale le pouvoir d'autoriser, pour l'année 2021, les dépenses décrites à l'annexe 1 dudit règlement, de même que certains pouvoirs découlant de la Politique de gestion contractuelle.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures régulières d'ouverture.

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait et donné à Village de Saint-Célestin, ce 15 décembre 2020.

Pascale Lamoureux  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Pascale Lamoureux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Village de Saint-Célestin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant copie de l'avis à deux endroits dans la municipalité, le 15 décembre 2020, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 décembre 2020

Pascale Lamoureux  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière